



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL, à partir des données de la DADS 2013. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



MAJORITÉ DE SALARIÉS À TEMPS COMPLET

Plus de la moitié des salariés de la branche travaillent à temps complet.



LÉGÈRE BAISSÉ DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL



Le taux de salariés à temps partiel diminue régulièrement.



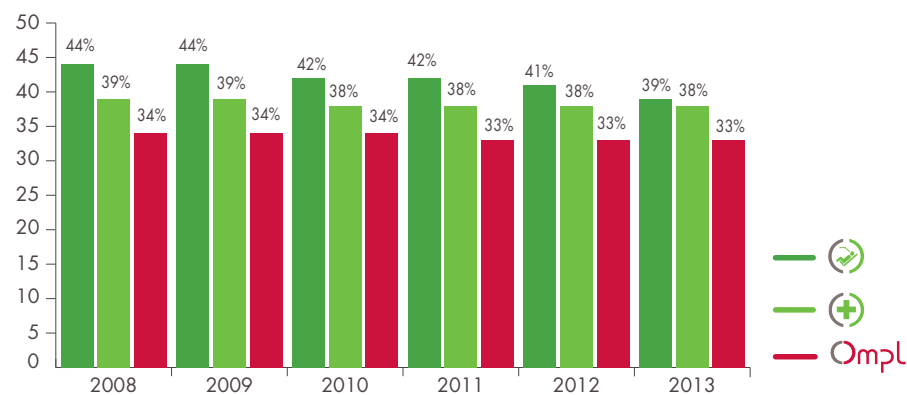
FÉMINISATION DES EMPLOIS À TEMPS PARTIEL

Les femmes sont plus souvent à temps partiel que les hommes. Cependant, une proportion importante de ces derniers est également à temps partiel.

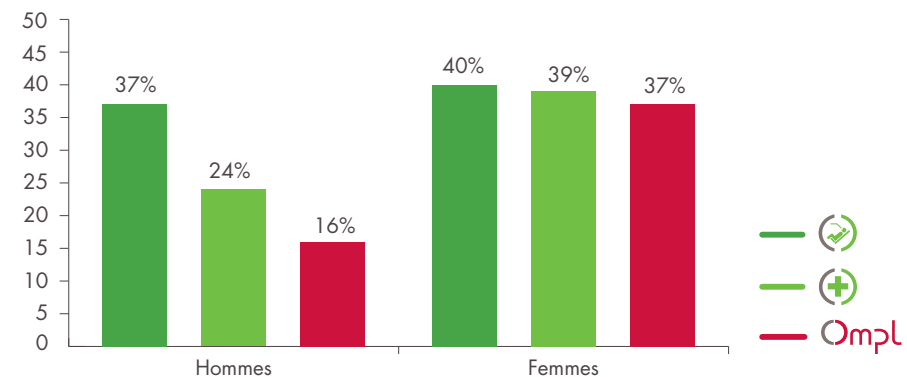
Répartition des salariés par durée du temps de travail

Durée du temps de travail			Ompl
Temps complet	61 %	62 %	67 %
Temps partiel	39 %	38 %	33 %
Total	100 %	100 %	100 %

Évolution du taux de salariés à temps partiel



Taux de salariés à temps partiel par genre



 Secteur santé

Branche professionnelle

 Cabinets dentaires



PROGRESSION DE L'EMPLOI À TEMPS PARTIEL AVEC L'ÂGE

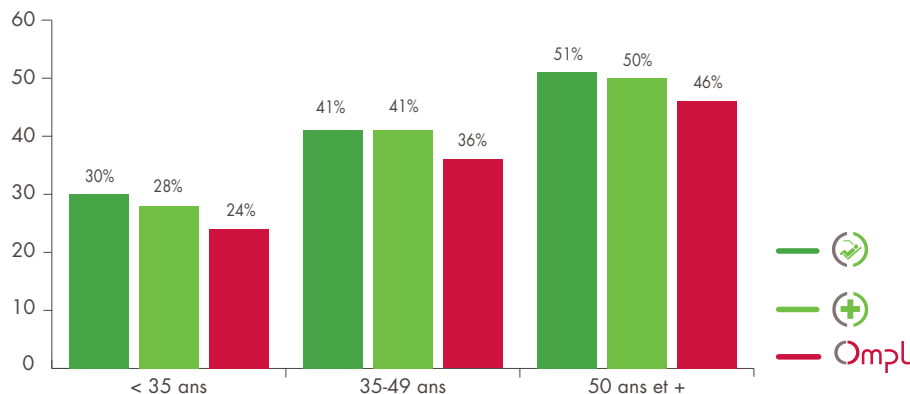
Dans la branche, le travail à temps partiel concerne plus d'un salarié sur deux de plus de 50 ans, soit un taux supérieur de près de 21 points à celui moins de 35 ans.



DURÉE DU TEMPS DE TRAVAIL DIFFÉRENTE SELON LA CATÉGORIE SOCIALE

Le temps partiel est plus développé chez les ouvriers, catégorie qui comprend notamment le personnel de ménage, et chez les cadres.

Taux de salariés à temps partiel par tranche d'âge



Dans la branche, 30 % des salariés de moins de 35 ans travaillent à temps partiel.

Taux de salariés à temps partiel par catégorie sociale

Catégories sociales	📄	+	Ompl
Cadres	57 %	43 %	32 %
Professions intermédiaires	35 %	31 %	27 %
Employés	35 %	36 %	34 %
Ouvriers	88 %	69 %	62 %
Moyenne	39 %	38 %	33 %

Taux de salariés à temps partiel par région

Régions	📄	+	Ompl
Auvergne-Rhône-Alpes	42 %	42 %	37 %
Bourgogne-Franche-Comté	39 %	38 %	36 %
Bretagne	40 %	36 %	34 %
Centre-Val de Loire	31 %	38 %	34 %
Corse	44 %	33 %	27 %
DOM	38 %	23 %	22 %
Grand Est	38 %	41 %	37 %
Hauts-de-France	44 %	41 %	37 %
Île-de-France	30 %	33 %	26 %
Normandie	42 %	38 %	35 %
Nouvelle-Aquitaine	38 %	37 %	33 %
Occitanie	48 %	40 %	36 %
Pays de la Loire	50 %	39 %	35 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	44 %	38 %	35 %
Moyenne	39 %	38 %	33 %